

## Diluant Universel

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Diluant Universel

Nom chimique

Type de produit Mélange

#### 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Solution de nettoyage pour le matériel d'application des peintures hydrodiluables et solvantes

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CARROSS

16 rue de Serrières  
69540 Irigny France

Téléphone : 01 60 27 20 19

Contact FDS : contact@carross.eu

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Ingestion	Toxicité aiguë (par ingestion) - Catégorie 4
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol (CAS No.: 111-76-2)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H302+H332	Nocif par ingestion et par inhalation

Conseils de prudence

## Diluant Universel

P261	Éviter de respirer les vapeurs/les aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/Masque de protection du visage.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin, en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu et son récipient selon les réglementations nationales.

Phrases EUH : Aucun

### 2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Les substances de ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB selon les critères UE en vigueur.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol	n°CAS : 111-76-2 Numéro d'identification UE : 603-014-00-0 N°CE : 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475108-36-XXXX	20 - 75	Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	ETA oral 1200

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 - Description des mesures de premiers secours

#### En cas d'inhalation

- Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos, dans une position confortable pour respirer.

- Au moindre symptôme d'intoxication, consulter impérativement un médecin.

- En cas d'inhalation des vapeurs, les symptômes d'intoxication peuvent se manifester à retardement après plusieurs heures; consulter impérativement un médecin.

#### Après contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

## Diluant Universel

Après contact avec les yeux - Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.  
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau.  
- NE PAS faire vomir.

### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation Migraîne, Nausées, Vertiges, Perte de conscience.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Provoque une irritation cutanée.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Provoque une irritation des yeux.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion Maux d'estomac, nausées, vomissements, diarrhée, dépression du système central nerveux.

### 4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre  
- Dioxyde de carbone (CO2)  
- Mousse  
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux - Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbones et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.  
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Assurer une aération suffisante.  
- Utiliser un équipement de protection personnel.  
- Evacuer les personnes en lieu sûr.  
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.  
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

## Diluant Universel

- Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Garder le personnel, non indispensable ou non protégé,  
éloigné du déversement.

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Empêcher la pénétration dans le sol ou sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes et matériel de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

#### Méthodes et matériel de nettoyage

- Ventiler la zone concernée.  
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
- Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.  
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

#### Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

### 6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Protection individuelle: voir rubrique 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.  
- Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment.  
- Eviter le contact avec les yeux, la peau, l'inhalation de vapeurs et brouillards.  
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols  
- Eviter tout déversement.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.  
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.  
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillées.  
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage Non-combustible, toxicité aiguë Cat. 3 / matières dangereuses toxiques ou matières dangereuses provoquant des effets chroniques

### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## Diluant Universel

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 - Paramètres de contrôle

2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol (111-76-2)	
VME ppm (FR)	10 ppm
VME mg/m3 (FR)	49 mg/m3
VLE ppm (FR)	50 ppm
VLE mg/m3 (FR)	246 mg/m3
IOELV TWA mg/m3 (UE)	98 mg/m3 Peau
IOELV TWA ppm (UE)	20 ppm Peau
IOELV STEL mg/m3 (UE)	246 mg/m3 Peau
IOELV STEL ppm (UE)	50 ppm Peau

#### DNEL / PNEC

2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol (111-76-2)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL court terme par voie orale (aigu)	26,7 mg/kg	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par voie orale (répété)	6,3 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
DNEL aigu par inhalation	1091 mg/m3	Travailleurs	Systemique
DNEL aigu par inhalation	246 mg/m3	Travailleurs	Local
DNEL aigu par inhalation	426 mg/m3	Consommateurs	Systemique
DNEL aigu par inhalation	147 mg/m3	Consommateurs	Local
DNEL long terme par inhalation	98 mg/m3	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	59 mg/m3	Consommateurs	Systemique
DNEL aigu dermique, court terme	89 mg/kg	Travailleurs	Systemique
DNEL aigu dermique, court terme	89 mg/kg	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme dermique	125 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme dermique	75 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
PNEC eaux, eau douce	8,8 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,88 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	26,4 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	34,6 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	3,46 mg/kg		
PNEC terre, eau douce	2,33 mg/kg		
PNEC Intoxication secondaire	20 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	463 mg/l		

#### 8.2 - Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.
- Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.
- Appareil de protection respiratoire approprié: Appareil de protection respiratoire autonome



- Si la ventilation n'est pas suffisante, porter une protection respiratoire avec filtre à vapeurs organiques, type A2/P2.

## Diluant Universel

- Protection oculaire appropriée:  
Lunettes avec protections sur les côtés



- Porter les gants de protection homologués



- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

- Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	incolore	<u>Odeur</u>	douceâtre
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		> 67 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		0,98 kg/l	
Solubilité (Eau)		Partiellement soluble	
Solubilité (Ethanol)		soluble dans l'Ethanol	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	

## Diluant Universel

Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

### Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	833 g/l
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 - Conditions à éviter

- Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.  
- Exposition au soleil

### 10.5 - Matières incompatibles

- Oxydants forts. Acides forts et bases fortes

### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4 - Nocif par inhalation

#### Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Nocif par inhalation.

#### Toxicité : Substances

## Diluant Universel

2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol (111-76-2)	
LD50 oral (rat)	1414 mg/kg Cochon d'inde OECD 401
LD50 dermal (rat)	> 2000 mg/kg Cochon d'inde OECD 402

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Irritation cutanée - Catégorie 2 - Provoque une irritation cutanée
- Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux
- Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

### Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

### Cancerogénité

- Non classé

### Toxicité pour la reproduction

- Non classé

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

- Non classé

### Danger par aspiration

- Non classé

## 11.2 - Informations sur les autres dangers

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 - Toxicité

#### Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

#### Toxicité : Substances

2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol (111-76-2)	
EC50 48 hr crustacea	1,55 mg/l Daphnia Magna OECD 202

## Diluant Universel

LC50 96 hr fish	1,474 mg/l Oncorhynchus mykiss (truite arc en ciel)
ErC50 algae	1840 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201
NOEC chronic crustacea	100 mg/l Daphnia magna
NOEC chronic algae	286 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Le produit est biodégradable

### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

### 12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

#### Méthodes de traitement des déchets

- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
- Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Evacuation des eaux

- Eviter le déversement ou l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eaux.

#### Précautions particulières à prendre

- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

## Diluant Universel

- Collecter les déchets séparément.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates                      Aucun

Substances Annex XIV                      Aucun

Substances Annex XVII                      Aucun

Teneur en COV                              833 g/l

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit                      - Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances de ce mélange.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	09/02/2022		

bibliographie                                      Cette fiche de données de sécurité a été établie en reprenant les données des fiches de sécurité en provenance de nos fournisseurs en amont.

Textes des phrases réglementaires

## Diluant Universel

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

\*\*\* \*\* \*